

Vincent Bolloré et l'édition : avis de tempête

Bon an mal an, nous apprenons que tel ou tel éditeur perd son indépendance pour entrer dans un groupe ou un autre et nous nous y sommes habitués.

Cette fois, c'est Hachette, premier groupe éditorial français et numéro trois mondial, qui change de mains. Ces nouvelles mains sont celles d'un homme d'affaires promoteur d'idées dangereuses.

Faut-il s'inquiéter ou penser que la plasticité de l'édition fera face ? Il est trop tôt pour avoir la réponse, les questions se bousculent pourtant.



Vie de l'édition

Qu'un milliardaire ambitionne de gonfler son portefeuille et son influence en s'installant du côté de la presse et de l'édition n'est pas nouveau. À l'échelle des soixante dernières années, nous pouvons en répertorier plusieurs aux pédiées variables.

Dans les années 1970, Robert Hersant (1920-1996) fut surnommé le Papivore à force d'avaler journaux de droite (*Le Figaro*) et quotidiens régionaux ; il venait directement de la collaboration la plus antisémite et avait été condamné à dix ans d'indignité nationale en 1947 avant de reprendre sa petite carrière d'homme politique anticommuniste.

Jean-Luc Lagardère (1928-2003), lui, officia dans l'industrie (Matra) et glana au passage Europe 1 puis Hachette (en 1980, avec l'aide de Valéry Giscard d'Estaing).

Dans les mêmes parages, nous croisons ensuite Jean-Marie Messier (né en 1956). Brillant énarque et polytechnicien passé par la banque Lazard, il s'employa à transformer la Compagnie générale des eaux en un groupe de plus en plus médiatique avec, entre beaucoup d'autres, la prise de Havas (1998). Havas, dont le premier métier était la publicité, était aussi une poupée russe puisqu'il englobait la CEP (Compagnie européenne de publication, créée en 1976), laquelle, pilotée par Christian Brégou, avait racheté Nathan en 1979, Larousse en 1983, Les Presses de la cité en 1987...

Quand, en 2002, le château de cartes de Messier s'écroule, c'est Hachette qui veut se porter acquéreur de son pôle d'édition (VUP pour Vivendi Universal publishing). À l'époque le grand argument officiel est que Jacques Chirac veut à toute force que l'éditeur de Charles de Gaulle (Plon), ne passe pas dans des mains étrangères. L'autorité européenne de la concurrence est saisie du dossier et s'oppose au rachat total : Hachette pourra acquérir 40% de

VUP (dont Larousse), les 60% restants (l'actuel Editis) seront proposés à qui voudra, en l'occurrence le très conservateur baron Ernest-Antoine Sellière, alors patron du MEDEF.

Opposants à cette agrégation dans un grand tout de Hachette et de Vivendi, Hervé de La Martinière (éditions éponymes) et Claude Cherki (éditions du Seuil) firent cause commune. À la suite de quoi, puisque l'on s'entendait si bien, le premier racheta la maison du second (2004). Treize ans plus tard, c'est le groupe Média-Participations – lui-même familialement lié au très catholique groupe Michelin – qui les avala à son tour (2017).

Vous suivez ? En résumé, les grands capitaines d'industrie et/ou les barons politiques ont toujours eu besoin de fleurons journalistiques, éditoriaux, télévisuels et radiophoniques pour asseoir leur influence. Au fil du temps les fortunes se font (grâce aux appuis politiques et financiers) et se défont (par excès d'ambition ou par des héritiers peu avisés). Car l'édition est une industrie culturelle et, comme telle, obéit à des logiques industrielles et financières.

Faut-il, cette fois, s'inquiéter davantage ?

L'ampleur de la manœuvre

Quand Vincent Bolloré aura avalé le groupe Lagardère, Hachette et Editis, en une seule main, représenteront 80% des livres scolaires, 65% des livres de poche, 200 marques d'édition, 60% de la distribution. C'est énorme, plus que ça l'a jamais été.

Les éditeurs et éditrices de cet ensemble – si les autorités de Bruxelles lui permettent de voir le jour¹ – resteront peut-être libres de leurs choix : plus perniciosément, ce sont souvent leurs obligations de résultats qui jouent les gendarmes quand la concentration met à la tête des maisons des financiers gourmands. Cela fut parfaitement

documenté par André Schiffrin dans *L'édition sans éditeurs* en 1999 et dans *Le Contrôle de la parole*² en 2005 : quand la marge moyenne d'un éditeur est de 4% (très souvent moins, parfois plus), lui imposer de dégager une marge de 10 ou 12% (Schiffrin évoquait même 25% imposée par les fonds de pension américains) est un moyen efficace d'autocensurer ses prises de risques éditoriaux, exigeant notamment que chaque livre soit directement rentable et que chaque année soit meilleure que la précédente.

La règle essentielle de l'édition de création est au contraire d'équilibrer les titres en perte et les titres en gain et, surtout, de comprendre qu'il faut du temps pour imposer un nouvel auteur, une nouvelle collection. Un exemple entre mille : Marguerite Duras décrocha le Goncourt à 70 ans, 41 ans après ses débuts dans l'édition, dont 26 ans chez Minuit... Ajoutons à cela que tous les domaines éditoriaux ne sont pas égaux face à cette discipline financière : si la voie royale de la littérature et des grands essais est souvent préservée, d'autres domaines, moins « prestigieux », le sont souvent moins (livres pratiques, scolaire et parascolaire, jeunesse...). D'autant plus que leurs auteurs feront moins de bruit.

Mais cette mécanique des groupes aux actionnaires gourmands est sans doute déjà à l'œuvre depuis longtemps chez ces deux champions que sont Editis et Hachette. Jean-Luc puis Arnaud Lagardère n'étaient pas plus désintéressés que le sera Vincent Bolloré.

Une concentration peut en cacher une autre

La concentration des maisons d'édition est visible, la concentration corollaire des outils de distribution l'est sans doute moins. Ce métier qui régit la logistique de 70% des livres vendus en France est une importante source de profit pour les

Qui fait quoi ?

Hachette

2 598 millions d'euros de chiffre d'affaires (2020)

6 900 salariés

16 000 nouveautés par an

150 marques d'édition

Hachette Jeunesse

Hachette Jeunesse Romans

Hachette Enfants

Hachette Heroes

Hachette comics

Bibliothèques rose et verte

Albert René

Deux coqs d'or

Didier jeunesse

Disney

Gautier-Languereau

Grasset Jeunesse

Larousse Jeunesse

Livre de poche Jeunesse

(en coparticipation avec Albin

Michel)

Nobi Nobi

Pika

Rageot

Editis

856 millions d'euros de chiffre d'affaires (2021)

2 600 salariés

4 000 nouveautés par an

50 marques d'édition

404 éditions

L'Agume

Gründ

Hemma

Hors collection

Kurokawa

Langue au chat

Les livres du dragon d'or

Nathan

Nimba éditions

Philéas

PKJ

Poulpe fictions

Slalom

Syros

éditeurs qui les possèdent³. Peu d'acteurs mais puissants⁴, dont la mise en concurrence garantit aux éditeurs qu'ils peuvent aller voir ailleurs si ici les conditions ne les satisfont plus. Cette relative pluralité permet aussi à des petits éditeurs de trouver tant bien que mal distributeur et diffuseur à leur mesure. A contrario, si un immense distributeur se met à imposer des conditions intenable aux libraires autant qu'aux éditeurs, il sera impossible d'y résister.

Hachette est un acteur majeur de la distribution : il distribue un livre sur trois de la production française⁵. Regrouper Hachette et Interforum/Editis confierait 60% du

marché à un seul opérateur. De quoi inquiéter autant les libraires que les éditeurs. À y regarder de plus près cependant, la situation de ce métier a sensiblement évolué depuis vingt ans : la part de vente par correspondance, majoritairement opérée par Amazon, tend à augmenter (15% du marché en 2020, chiffre SNE), tout comme la part du livre numérique (10% du chiffre d'affaires des ventes de livres des éditeurs en 2020, source SNE). Autant de livres qui n'ont plus besoin des services de la distribution, métier qui voit se profiler sans doute des question stratégiques sérieuses (de surdimensionnement notamment).



↑
L'Encyclopédie des ogres, ill. Gaëtan Dorémus,
Actes Sud Junior, 2022 (détail).

Tenir tête aux grands champions américains

C'était déjà, à la fin du siècle dernier, le but de Jean-Marie Messier qui se voyait en magnat des médias à l'américaine. « *En 2002 il était au bord de la faillite* », résume laconiquement l'américain André Schiffrin, laissant derrière lui « *un monstre en banqueroute* ». Les arguments contre ce regroupement invoqués aujourd'hui par ses opposants sont des copier-coller de ceux que nous avions entendu alors. Et ils ne sont pas moins valables.

Il reste à voir ce qui sera dit par l'Europe cette fois (l'État français semble toujours aussi mutique).

Cependant, le contexte international a changé pour l'édition et Amazon (qui pèse 600 milliards de dollars en 2020), ce premier client de la plupart des éditeurs, bouleverse le paysage.

La réorganisation de l'entertainment a fait naître ou renaître des géants comme Netflix ou Disney. Le « nain » Bolloré – ainsi s'est-il décrit devant le Sénat – est-il

vraiment le champion d'un tel défi affiché ? Il se tient le plus éloigné possible des USA et a connu plusieurs déconvenues en Europe (en Italie notamment) où son capitalisme habile mais aussi retors lui fait plus d'ennemis que d'amis. Les industries culturelles françaises ne résistent-elles pas davantage par leur diversité que par une hypothétique puissance monopolistique et un « 360° » (intégration verticale de tous les métiers, y compris de l'audiovisuel) triomphant ?

Arnaud Nourry, patron de Hachette récemment débarqué par Arnaud Lagardère, n'y croyait pas et trouvait la fusion des deux groupes hasardeuse : « *L'obésité n'est pas un objectif stratégique* ». Lui qui a hissé Hachette au troisième rang mondial de l'édition sait de quoi il parle. Mais surtout, est-ce vraiment cela qui motive Vincent Bolloré ? N'assiste-t-on pas plutôt, de sa part, à une stratégie franco-française, dopée par le désir de peser sur les échéances électorales à venir ?

Une manœuvre industrielle à visée politique

Tous ceux dont nous parlons ici sont des hommes d'affaires. On peut les imaginer plus ou moins sincèrement convaincus de l'importance du « mieux-disant culturel » de leurs entreprises mais ce sont des hommes d'affaires qui placent leur intérêt et celui de leur entreprise au cœur de leur réflexion. Cette fois pourtant, avec Vincent Bolloré, tout laisse à penser qu'il s'agit aussi/surtout d'une croisade en faveur d'idées ultra-réactionnaires.

« Je me sers de mes médias pour mener mon combat civilisationnel » dit-il en privé⁶. L'édition est-elle un média aussi exposé que la presse, la télévision et la radio ? On peut penser que non. Les visées politiques du nouveau patron sont sans doute plus électrisées par le JDD, *Paris Match* et Europe 1 comme elles le sont déjà par CNews – où il a personnellement

imposé Éric Zemmour – que par la Bibliothèque Rose.

Dans les années 1930, François Coty (1874-1934), un parfumeur richissime d'ultra-droite et sans doute un peu fou, avait déjà acheté *Le Figaro*, pour s'en faire une tribune admirative de Mussolini⁷ et des ligues d'extrême-droite qui furent si près du pouvoir en France en février 1934. Robert Hersant, autre acquéreur de *Figaro* voulait soutenir la droite en mettant à sa disposition une presse à sa main. *Le Figaro* toujours passa ensuite aux mains de Dassault (marchand d'armes soucieux de promouvoir son commerce) et on dit qu'il est en passe d'être acheté par Bernard Arnault (LVMH) ou par Vincent Bolloré.

Par comparaison, l'édition est un univers moins tonitruant. Museler *Les Guignols de l'info* (2018) qui agaçaient tant de politiques est l'œuvre personnelle de Vincent Bolloré⁸ et on l'imagine moins facilement se mêler de tous les comités de lecture des innombrables maisons d'édition dont il est en passe de faire l'emplette.

Peut-être laissera-t-il tranquille ses éditeurs et éditrices, se « contentant » de faire peser sur eux la pression financière qu'ils et elles connaissent déjà. Chez Editis, ils et elles doivent regarder cela avec une certaine philosophie : finalement, le baron Ernest-Antoine Sellières a revendu Editis au bout de quatre ans – ni assez rentable, ni assez amusant sans doute...

Mais on ne pourra s'empêcher de retenir que, refusé par Albin Michel (éditeur indépendant), le manuscrit d'Éric Zemmour a vu le jour non chez un éditeur concurrent, mais en autoédition, appuyé sur le solide outil de distribution qui appartient déjà à M. Bolloré, Interforum. Et l'argent de ce succès éditorial⁹ a servi de base de financement au futur candidat. Quant à Lise Boëll, l'éditrice de cet auteur chez Albin Michel, dès le lendemain de ce divorce éditorial, elle était embauchée par le groupe

Editis, chez Vincent Bolloré donc (sous la marque Plon, ah oui tiens, l'éditeur du général de Gaulle...). « *Il ne faut pas crier avant d'avoir mal* », nous a tancé Arnaud Lagardère lors de son audition devant le Sénat. Mais crier après, c'est un peu tard, pourra-t-on lui répondre.

La plasticité du monde de l'édition en a vu d'autres, sans doute...

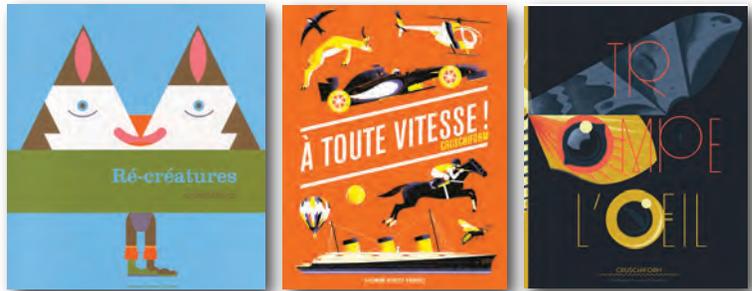
L'édition française est déjà bien plus concentrée que la plupart de celle des autres pays, rappelle Jean-Yves Mollier¹⁰ à la suite d'André Schiffrin. Le surnom de Pieuvre verte attribué jadis à Hachette pour son omnipotence date des années 1930.

Cela n'empêche pas la constitution chaque année de nouvelles maisons d'éditions et c'est de là, souvent, que viennent les surprises. Encore faut-il que ces nouveaux entrants aient la possibilité d'exposer leurs livres dans les points de vente et survivent au cap des 5 ans qui, à 90 %, les voit mettre la clef sous la porte ou être intégrés à de plus grands qu'eux.

Et même à l'intérieur des grands groupes, les humains parviennent à garder leur liberté d'action, pour peu qu'elle recueille l'agrément des lecteurs : imaginerait-on Vincent Bolloré renvoyer Mona Chollet (publiée par La Découverte, groupe Editis) dans ses foyers ?

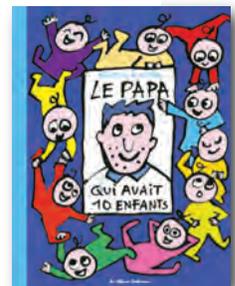
Plasticité d'un métier qui, au fond, ne dépend que d'un seul : le lecteur.

Marie Lallouet



↑

Parmi de nombreux exemples que nous pourrions citer sur la patience nécessaire dont doivent faire preuve les éditeurs avant de voir leurs projets reconnus, citons *Colorama* (2017). Cet imagier, couronné par un succès national et international remarquable, est le quatrième album de Cruschiform dont Giboulées a patiemment publié les premiers titres à l'accueil plus que modeste.



↑

Même phénomène pour Casterman, dont la série « en dix leçons » de Bénédicte Guettier fut un échec en 1993 avant les succès de « La vie en rond » en 1996 et du *Papa qui avait 10 enfants* en 2001.



↑
Louis Delas.

Louis Delas : « Nous n'avons pas d'autre choix que de nous mobiliser contre ce projet dangereux. »

Avec les éditions Actes Sud et les éditions Bayard, L'École des loisirs a saisi les instances européennes de la concurrence pour mettre un frein à l'acquisition par Vincent Bolloré du groupe Hachette.

Marie Lallouet : Ce qui se profile aujourd'hui semble une réplique de ce qui s'est déjà produit en 2002 autour de l'acquisition de VUP par Hachette et que documente notre article. Est-ce plus dangereux cette fois ?

Louis Delas : Beaucoup plus dangereux parce que le marché de l'édition a considérablement évolué durant ces vingt dernières années. En 2002, il y avait également deux grands groupes (VUP et Hachette), il y avait une multitude de petits éditeurs, et il y avait bien plus d'éditeurs de taille intermédiaire. Il n'y avait pas non plus à l'époque les acteurs du e-commerce au premier rang desquels Amazon. Depuis vingt ans, la concentration du métier et sa financiarisation se sont accrues.

Les deux gros groupes sont devenus encore plus gros, notamment en absorbant des petits et moyens éditeurs ; les petits

éditeurs perdurent mais leur situation devient de plus en plus complexe ; les éditeurs indépendants et significatifs, eux, sont de moins en moins nombreux. Du côté des libraires, il s'est passé exactement la même chose (regroupement d'enseignes telles que Decitre et Le Furet du Nord par exemple). La fusion qui se profile aujourd'hui ne ferait qu'aggraver cette situation.

Pour moi, ce regroupement total est exclu. Le problème, c'est la question de l'accès à la création, en amont et en aval.

En amont, si un éditeur n'a pas sa propre force de diffusion (et c'est très souvent le cas) et qu'il doit faire appel à un diffuseur-distributeur en quasi-monopole, c'est économiquement catastrophique et éthiquement problématique. Cet énorme diffuseur-distributeur sera alors en position de force pour choisir ce qu'il diffuse et distribue.

Si le meilleur livre de la Terre n'est visible nulle part, il n'existe pas. Les premiers concernés sont donc les auteurs et d'ailleurs la Société des gens de lettres fait, comme nous, un recours auprès de Bruxelles.

En aval, une maison comme la nôtre fait tout ce qu'elle peut pour que les libraires parviennent à vivre de leur métier, et particulièrement les libraires indépendants. Si un acteur représente la moitié du marché à lui tout seul, il pourra étrangler les libraires par le biais des conditions commerciales et par des obligations de mise en avant de tel ou tel titre. Les libraires ne pourront pas ne pas travailler avec un groupe aussi puissant. C'est cette menace d'asphyxie qui conduit le Syndicat de la Librairie française à se tourner lui aussi vers les autorités européennes. Potentiellement et à tous les niveaux, c'est la liberté d'expression qui est en jeu. Vous pouvez appliquer le même raisonnement sur les manuels scolaires, les livres pour enfants...

L'ensemble des acteurs indépendants de la profession n'a pas d'autre choix que d'être proactif face à ce danger.

Dans cette opération menée par Vincent Bolloré, médias d'information et édition sont entraînés dans la même voracité de concentration. Les dangers pour les médias d'information sont très visibles, ils le sont moins pour l'édition. Est-ce une impression trompeuse ?

Vincent Bolloré est un homme d'affaires. Il a des objectifs financiers mais aussi des objectifs de diffusion de valeurs qui sont les siennes, et pour cela, il veut maîtriser la chaîne d'un bout à l'autre. Pour la diffusion des idées, le pouvoir du livre perdure de façon remarquable. Cela compte sans doute plus que son niveau de rentabilité relativement faible. Cependant, l'atout de l'édition est



d'être assez stable. C'est une assise intéressante pour un investisseur malgré tout. Et, accessoirement, nous commençons à voir des médias qui ne parlent que des livres publiés par leur propre groupe.

L'édition est un corps vivant qui a besoin de grands groupes, de petits éditeurs et, entre les deux, d'acteurs de taille moyenne. Pour l'édition jeunesse, L'École des Loisirs en est clairement un. Ces acteurs intermédiaires sont-ils particulièrement exposés dans cette période de recomposition ?

Il y a vingt ans, ces grands indépendants étaient bien plus nombreux. Aujourd'hui nous ne sommes plus que cinq ou six¹¹ qui parvenons à tenir à distance la financiarisation de notre métier. Et je vous laisse imaginer quelles seront les difficultés des éditeurs de petite taille dans un contexte aussi difficile. L'éditrice Liana Lévy a d'ailleurs entrepris de les fédérer pour porter leur voix à Bruxelles.

En revanche, je ne mets pas en cause l'intérêt d'avoir, en France, des groupes d'envergure internationale. La configuration actuelle avec deux grands groupes était d'ailleurs, malgré tout, assez équilibrée. Mais notre écosystème est extrêmement fragile. Comme nous sommes un métier artisanal à dimension humaine, difficilement industrialisable, c'est cet équilibre fragile qui est en jeu. Les auteurs à une extrémité, les libraires et les lecteurs à l'autre extrémité sont les plus exposés. On l'a vu en Italie et aux États-Unis. Cela explique notre mobilisation à tous auprès de Bruxelles. Notre modèle doit absolument être défendu. Quant à l'argument de Vincent Bolloré qui consiste à vouloir être énorme pour tenir tête aux GAFAM, je n'y crois pas une seule seconde. Je n'imaginerai pas faire confiance à Vincent Bolloré et ses équipes pour défendre la singularité de la culture française vis-à-vis d'Amazon. C'est plutôt sans

lui que nous nous défendons déjà assez bien face à ces géants.

Vous avez été de nombreuses années à la tête de Casterman, maison qui a plusieurs fois changé d'actionnaires. Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour les équipes éditoriales ?

Ma réponse va être subjective car liée à ma propre expérience. À mon sens, pour qu'un rachat soit un succès à la fois pour l'acheteur et pour l'acheté, il y a trois conditions.

La première : l'équipe dirigeante de l'acheteur doit respecter l'identité éditoriale spécifique de la maison qu'elle achète. Si elle la dénature ou la dilue, quel est l'intérêt, qu'a-t-elle acquis au final ?

La deuxième : qu'il y ait, dans la maison rachetée, une équipe de dirigeants compétente et capable, sur la base d'objectifs négociés avec l'acheteur, de mener à bien le projet éditorial et entrepreneurial.

Enfin, il faut que les objectifs négociés soient viables. Ignorer la réalité des résultats du métier, ignorer qu'une bonne année peut être suivie par une moins bonne, cela emmène tout le monde dans le mur.

À ces trois conditions, le principe du rachat n'est pas à remettre en cause en tant que tel. Le groupe Hachette, sous la houlette de Jean-Louis Lisimachio puis d'Arnaud Nourry, a avancé de cette façon, respectueuse de la liberté d'action des éditeurs me semble-t-il.

Un patron de maison d'édition, quelle qu'en soit la taille, fait d'ailleurs la même chose avec ses éditeurs : il donne un cadre mais à l'intérieur de ce cadre, il leur laisse de la liberté, sinon ça ne marche pas.

Et pour les auteurs ?

C'est exactement la même chose ! Un auteur a besoin de sérénité et de sécurité, sans quoi il n'est pas en situation de création. Sa maison – ce mot est important –, la pérennité de ses interlocuteurs, la dimension

relationnelle, la patience dans l'accompagnement des projets, ce sont des éléments de stabilité qui lui sont indispensables. C'est en cela que je revendique le terme d'artisanat dont la clef est l'indépendance financière associée à un accès aux moyens de diffusion et de distribution des contenus. C'est donc bien cela qui est en cause.

Propos recueillis par Marie Lallouet le 8 mars 2022

1. En 2002, les autorités bruxelloises avaient eu besoin de plus d'une année pour instruire leur enquête et rendre leur avis.
2. Tous deux publiés aux éditions de La Fabrique.
3. Voir à ce sujet l'interview de Hubert Holley dans notre numéro 295, dossier *Made in France*. En ligne sur notre site cnlj.bnf.fr
4. Hachette, Sodis et UD (groupe Madrigall), Interforum (groupe Editis), MDS (groupe Média-Participations).
5. Propos d'Arnaud Nourry (mai 2021), *Source Livres Hebdo*.
6. Propos rapporté par *L'Obs*.
7. Information d'Alexis Levrier, historien de la presse, cité dans l'article de Laurent Mauduit : « L'extrême danger Bolloré » (*Médiapart*, 21 octobre 2021)
8. Suivre à ce sujet le sidérant feuilleton tenu par Isabelle Roberts et Raphaël Garrigou sur le site indépendant *Les Jours*.
9. 4 millions d'euros selon l'estimation d'Ellen Salvi et Joseph Confavreux (*Médiapart*, 1^{er} octobre 2021).
10. *Une autre histoire de l'édition française*, La Fabrique, 2015 (édition revue en 2019).
11. Madrigall, Albin Michel, Actes sud, Glénat, Michel Laffon, L'École des loisirs, Bayard.

2001/2021 : Flash ! à l'épreuve de la concentration

Depuis 20 ans, chaque année, *La Revue des livres pour enfants* publie pour ses lecteurs son supplément *Flash !*, présentation des cent titres qui lui ont semblé les plus intéressants. En marge de la Sélection annuelle, c'est une petite vitrine de l'édition jeunesse dont il est pertinent de regarder l'évolution au regard de la problématique de la concentration éditoriale française.



| | 2001 | 2021 |
|--|---|--|
| Nombre des éditeurs représentés (hors CD-Rom et jeux) | 31 | 53 |
| Top 1 | L'École des loisirs 15 titres | L'École des loisirs 11 titres |
| Top 2 | Gallimard 7 titres | Gallimard 5 titres |
| Top 3 | Albin Michel Jeunesse 4 titres | Actes Sud Junior Didier Jeunesse Urban Comics 3 titres ex-aequo |
| Éditeurs présents en 2001 et aujourd'hui disparus | 3 (Épigones, Passage Piéton, Le Sorbier) | |
| Éditeurs qui n'existaient pas en 2001 présents en 2021 | 20 (Biscoto, La Gouttière, Kinaye, Ynnis, Ki-oon, Tishina, Sarbacane, Kana, Talents Hauts, La Boîte à bulles, L'Apprimerie, Rue de l'échiquier, Kurokawa, Urban comics et Little Urban, Les Arènes, Les Fourmis rouges, Le Genévrier, Versant sud, Cambourakis, Hélium) | |
| Éditeurs indépendants qui ont rejoint un groupe plus important entre 2001 et 2021 (présents dans l'une ou l'autre sélection ou les deux) | 17 Thierry Magnier, Rouergue, Hélium, Cambourakis > Actes sud Milan > Bayard Père Castor Flammarion, Autrement, Casterman, Sarbacane > Madrigall Circonflexe > Rue des écoles Gründ, Syros > Editis Dupuis, Mango, Seuil, La Martinière > Médias-Participations Kaléidoscope > L'École des loisirs | |

→ L'édition jeunesse et de bande dessinée/manga est un domaine éditorial vivant, dynamique, où de nouveaux acteurs viennent sans cesse enrichir les propositions faites aux lecteurs.

→ L'agrégation à un groupe plus important n'est pas obligatoirement un renoncement à son indépendance éditoriale : la preuve par Cambourakis, par le Rouergue... C'est aussi, parfois, obtenir plus de moyens pour ses projets, comme l'a montré le succès de *U4*, coédité par Nathan et Syros.

→ Se porter acquéreur d'une maison n'est pas en soi un crime : Antoine Gallimard qui prend largement la parole pour s'opposer à l'opération de Vincent Bolloré est lui aussi à la tête d'un groupe important qui a opéré de nombreuses acquisitions – Éditions de Minuit et Sarbacane pour ne citer que les plus récentes.

→ Certain-e-s éditeurs ou éditrices préfèrent s'abriter dans des maisons solides pour créer leur propre catalogue ou label, comme cela se pratique couramment aux États-Unis.

→ Nous suivrons avec attention les premières créations de Béatrice Vincent (qui a quitté Albin Michel pour créer son label La Partie au sein du groupe Madrigall) et de Christophe Tranchant (auparavant chez Milan et désormais créateur d'un catalogue jeunesse chez Delcourt).

→ Ainsi, plus que les mouvements organiques qui font sans cesse bouger les lignes de ce métier, c'est sa financiarisation extrême et sa dévolution à un combat idéologique qui, ici, font se lever les boucliers.

Marie Lallouet